



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Compte rendu du Conseil d'Administration

23 août 2007, Serre-Ponçon

Présents : G. Fioni (président de la séance), P. Berthez, D. Butault, L. Duron, J-M. Planté-Longchamp, J. Viel, M-A. Simon, E. Hastings

Excusés et absents : les autres

Invités : les délégués de ligues présents à la CIE

Le président ouvre la séance à 12H le 23 août 2007 à la Base Nautique de la Baie Saint Michel.

8 membres étant présents, le quorum est atteint et le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Approbation du compte rendu du CA de La Londe les Maures,

Le président en donne la lecture

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Démissions

Marc Vitelli a envoyé sa démission de ses fonctions au Conseil d'Administration. Celle-ci ayant un caractère irrévocable, sa démission est acceptée à l'unanimité des membres du CA qui remercient chaleureusement Marc Vitelli pour son engagement dans la promotion de la pratique de l'Optimist depuis de nombreuses années.

Martine Audran a envoyé sa démission de ses fonctions au Conseil d'Administration. Celle-ci ayant un caractère irrévocable, sa démission est acceptée à l'unanimité des membres du CA qui la remercient pour son engagement dans la promotion de la pratique de l'Optimist.

Le Conseil d'Administration de PROMOTION OPTIMIST ne comporte donc plus que treize membres, il y aura donc trois postes vacants à pourvoir à l'Assemblée Générale de ce soir.

Cotisation et timbre POP

Le nombre actuel des adhérents de Promotion Optimist est de 726 en progression par rapport à 2006, le nombre d'adhérents par ligues est détaillé par E. Hastings, ainsi que la variation par rapport à 2006 pour chaque ligue.

Pour la participation à la CIE en open il a été fait un timbre POP au tarif de 5 euros, ceci afin de promouvoir la participation d'enfants qui n'avaient pas encore participé à des SL.

Nous rappelons aux délégués de ligue que tout enfant qui participe à une SL doit avoir un timbre POP.

La proposition que nous présenterons à l'approbation de l'Assemblée Générale est de reconduire la cotisation annuelle pour 2008 sur la base de :

- 15 euros la première année
- 25 euros à partir de la deuxième année
- tarif réduit à partir du deuxième enfant à 10 euros

Gabriele FIONI – 10 bis, avenue Victor Hugo – 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Téléphone : 01 64 46 15 95 – 06 88 82 80 66 – Adresse e-mail : president@promotion-optimist.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la Fédération Française de Voile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

- sympathisants 25 euros.

A partir de septembre un enfant qui veut participer à une SL doit payer le timbre POP pour 2008, un timbre POP 2007 lui sera remis gratuitement pour qu'il participe aux SL et SILA de septembre 2007 à décembre 2007. Il sera ainsi inscrit au CNICO

Un point est fait sur le fichier des adhérents.

Nous devons faire un comparatif entre le fichier POP et le fichier FFV.

Les délégués de chaque ligue devront saisir directement sur le site web les adhérents vérifier les règlements (établir un bordereau et envoyer directement au Trésorier les chèques). nous allons demander une application internet pour pouvoir rentrer également une adresse mail pour les adhérents.

De manière pratique Jérôme Viel expliquera comment cela fonctionne.

E.Hastings doit commander les timbres POP et les expédier aux Délégués de Ligue.

Nous demandons à P. Guérin de le préciser aussi dans newsletter et sur la Livarde.

Approuvé à l'unanimité.

Modification des statuts

Nous constatons que plusieurs points des statuts nous empêchent de travailler correctement, notamment le nombre de CA et le quorum imposé est quasiment impossible à atteindre.

L'article 12 statue que pour modifier les statuts il faut une AG Extraordinaire (AGE), avec la moitié plus un des membres présents. Si le quorum ne devait pas être atteint, la deuxième AGE ne peut se tenir qu'après 15 jours. La seule possibilité est donc de convoquer une AGE au siège de l'association et une deuxième lors d'une SILA.

Les modifications que nous souhaiterions sont les suivantes :

- La durée du mandat des membres du CA (4 ans) est trop longue pour l'optimist, surtout que plusieurs membres démissionnent avant la fin de leur mandat car leurs enfants changent de support. Nous proposons de réduire à 3 ans renouvelables une seule fois, de manière à favoriser un renouvellement des membres.
- Nombre de pouvoirs pour la représentation à l'AG est actuellement de 10, la proposition est de réduire à 5, afin d'avoir une plus grande participation active.
- Le mode de convocation des AG ordinaires et extraordinaires, doit pouvoir se faire par courriel et par affichage sur le site web, sauf pour les adhérents qui n'ont ni l'un ni l'autre pour lesquels on poursuivra l'envoi d'un courrier. Du point de vu légal, c'est actuellement possible, mais par précaution il vaut mieux de le préciser.
- Réduire le délai entre 2 AGE à 48 heures, afin de pouvoir les faire lors d'un même évènement (CIP ou CIE), si le quorum n'était pas atteint pour lors de la première AGE.



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

D'autres modifications peuvent être proposées par les membres. Les propositions de modification seront mises en ligne sur le site web et soumises à la FFV une fois approuvées par l'AGE.

La LIVARDE

Nous sommes actuellement sur 2 numéros par an, car le coût de chaque édition est de 5000 Euros.

La prochaine devrait être envoyée par courrier aux délégués de zone pour la SILA.

Budget 2006 et 2007

La présentation sera faite à l'AG par G. Fioni à la place JM Bloyet, qui ne peut pas participer.

Les revenus en baisse de 20 000 Euros suite à la défection du sponsor de référence "historique", Petit Bateau.

Pour la certification des voiles, si un manque de mesureurs est connu dans une région il n'y aura pas de 5 euros à payer, sinon il faut payer si la certification intervient pendant une régates nationale. Il ne faut pas confondre le certificateur mesureur qui est à la charge de la pop et le jaugeur qui est présent pour l'événement et pris en charge par le club organisateur

La création du site internet, par un professionnel, coûtera 3000 euros, avec un coût annuel de 700 euros pour la maintenance et pour l'hébergement.

Des économies doivent être réalisées en 2007 pour assurer un équilibre budgétaire :

- Diminuer certains postes suppression des envois des convocations AG, en favorisant l'affichage sur le site et les courriels;
- Diminution du nombre de « livarde » à deux numéros papier par an. Chaque ligue disposera d'un espace sur le nouveau site pour y afficher ses informations ;
- Plus de participation financière de l'association à l'organisation de la CIE ;
- Suppression du cout du salon nautique, nous serons hébergés par notre partenaire ALUBAT, et le voilier X-VOILES nous fournira une voile spécifiquement pour le salon ;
- Coût du site internet 3000 € HT, soit moins que le coût d'un numéro de "La livarde", et maintenance annuelle 700€HT.

Malgré ces mesures, les comptes 2007 seront probablement négatifs, mais l'association dispose d'une marge financière confortable.

Politique de partenariat

Nous préférons des partenariats avec des apports "en nature" afin gratifier les enfants. Ces apports seront inclus au bilan. Il faut établir un contrat type en le vérifiant fiscalement et juridiquement

Après votation de plusieurs propositions, le Conseil approuvé (6 pour, 2 abstenus) que les 4 bateaux mise à disposition de la POP pendant un an par la société ERPLAST, en échange d'espace publicitaires sur le site et sur "La Livarde", soient attribués à :

- 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille DU CNICO, nés en 1996
- 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille de la CIE, nés en 1996



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Sportif

Pour le choix de la CIP 2008, D. Butault rappelle la procédure, qui a porté sur un appel ouvert à tous les clubs. Il présente au CA les dossiers de candidature de La Rochelle et des Sables d'Olonne, la candidature de Cannes ayant été retirée par les organisateurs. A la fin du débat qui suit, le conseil d'administration se prononcé à l'unanimité pour La Rochelle. Le CA remercie les Sables D'Olonne pour l'excellente candidature, et les invite à proposer dans le futur leur site pour des SILAs ou des régates nationales optimist.

Pour les SILAs 2007, les clubs de Marseillan et de Brest sont à point pour l'organisation.

Pour les SIL 2008, il existe un désaccord profond avec la FFV sur le choix de ne faire courir les SIL que sur deux jours. Les coûts et les temps de déplacement ne sont pas justifiés vis-à-vis des nombres de courses possibles. Une action sera prise par le président et D. Butault auprès de la FFV pour trouver une solution fondée sur le réalisme et le bon sens.

D. Butault contactera les délégués de zone pour fixer les lieux des SIL de printemps

Pour la CIE 2009, le CA donne mandat à D. Butault pour lancer les demandes de candidature pour la date du 16 au 23 aout. Ces demandes devront parvenir avant le 30/10 afin qu'une décision soit prise au CA de Brest.

Règlement sportif

Le stage franco allemand est réserve aux minimes qui ne sont pas en dernière année.

La méthode de sélection pour le championnat de France, imposée par la FFV, reste inchangée et seules les régates de printemps, jusqu'au 1^{er} juin, comptent.

Pour la CIP, sélection pour les épreuves internationales Optimist, les règles restent inchangées, mais le classement se fera en prenant l'ordre d'arrivée de la régate sans retirer les étrangers sur chaque manche. Le règlement sportif 2007/2008 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h45.

LE PRESIDENT,

Gabriele FIONI